levement, parce que chacun aura sa parole et son œuvre pour fardeau, conformément à cette parole del'Ecriture: « C'est votre bouche qui vous justifiera et c'est votre bouche qui vous condamnera. » Matth. xv.

Dieu vivant, du Seigneur des armées, de notre Dieu. Vous direz au Prophète : Que vous a répondu le Seigneur et quelle estla parole du Seigneur? mais si vous dites : Fardeau du Seigneur.... » Tout ce qui précède manque dans les Septante. et le texte poursuit : « A cause de cela voici ce serte; » Luc. xm, 45; au reste, cette sentence deque dit le Seigneur : Parce que vous avez parlé ainsi : Fardeau du Seigneur , et que j'ai envoyé pour vous dire : Ne dites pas : Fardeau du Seigneur, à cause de cela je vous prendrai, je vous don, présent. Or comme le peuple se prometemporterai, je vous rejetterai loin de ma face, vous et la ville que i'ai donnée à vos pères et à vous, et je vous livrerai à un opprobre éternel et à une ignominie que jamais l'oubli n'effacera. » Jerem xxm, 37 et segq. Le Seigneur avait fait un précepte au peuple de ne jamais parler de son fardeau ni de ce qu'il emporterait, mais des réponses et de la parole de Dieu; le peuple ayant dédaigné de s'y conformer, il interprète le mot contre eux-mêmes et il leur dit : Puisque vous avez prononcé ce mot contre ma volonté, et cela lorsque j'avais souvent envoyé des Prophètes pour vous

illius, » et eum delebo in perpetuum. Dicat itaque unusquisque proximo et amico suo, nequaquam : Quod est onus Domini? sed quid respondit Dominus? et quid locutus est Dominus? Veteris obliviscimini; onus et pondus, sive assumptio in ore vestroultra non resonet, quia singulis hominibus sermo suus et opus suum in onus pondusque reputabitur, secundum illud quod scriptum est : « Ex ore tuo justificaberis, et ex ore tuo condemnaberis. » Math. xv.

« Et pervertitis verba Dei viventis Domini exercitaum, Dei nostri. Hæc dices ad Prophetam: Quid respondit tibi Dominus, et quid locutus est Dominus? Si autem onus Domini dixeritis. » Hucusque in LXX non habetur, et sequitur: « Propter hoc hæc dicit Dominus: Quia dixistis sermonem istum: Onus Domini, et misi ad vos, dicens: Nolite dicere: Onus Domini, propterea ecce ego tollam » sive « assumam vos portans, et projiciam vos et civitatem, quam dedi vobis et patribus vestris, a facie mea, et dabo vos in opprobrium sempiternum, et iguominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur. » Jerem. xxIII, 37 et seqq. Præcepit Dominus, ut nequaquam oneris, et ponderis, et assumptionis sermo diceretur in populo

che ne parle plus désormais de fardeau ou d'en- ordonner de ne point parler ainsi, je réaliserai contre vous-mêmes votre mot de fardeau et d'enlèvement. Je vous prendrai, je vous emporterai, je vous briseraien vous précipitant tous des hauteurs des cieux contre la terre; et non seulement vous, mais la ville que j'ai donnée à vos pères et à vous; « Parce que vous perverissez les paroles du «Et je vous livrerai à un éternel opprobre et à une ignominie que jamais l'oubli n'effacera. » C'est ce qui arriva, nous le savons, au temps de la captivité de Babylone, et plus complétement après la passion et la résurrection du Sauveur, quand il dit : « Votre maison vous sera laissée démeurera jusqu'à la fin des temps. La version des Septante suggère une autre explication. A \(\pi \mu \mu \alpha \), outre qu'il veut dire enlèvement, signifie aussi tait toujours le bonheur. Dieu l'avise qu'il ne doit plus parler ainsi désormais. Ils sont indignes en effet des faveurs du ciel, ou plutôt ils méritent que Dieu les rejette et les dépouille entièrement de tout secours. L'étymologie des mots et l'explication des noms jettent souvent un jour inattendu sur les choses; c'est ainsi que les noms d'Abraham, de Sara, de Pierre et des fils de Zébédée interprétés révèlent un sens nouveau du texte, et que dans Jérémie lui-même, Jerem. xx, Phasur répond à frayeur, à translation, à colon et à voyageur. Il est à remarquer enfin que

> sed responsionis et verbi Dei; quod quia populus implere contempserat, ipsum verbum interpretatur super eis, et dieit: Quoniam dixistis quod nolui, et hoc cum sæpe Prophetas mitterem et juberem ne diceretis, propterea sermonem vestrum assumptionis, oneris et ponderis in vobis opere complebo. Assumam quippe vos et tollam atque portabo, et allidam, ac de sublimibus in terram corruere faciam. Non solum autem vos, sed et urbem vestram, quam dedi patribus vestris. « Et dabo, » inquit, « vos in opprobrium, et ignominiam sempiternam, quæ nunquam oblivione delebitur. » Hoc autem et tempore Babyloniæ captivitatis factum esse novimus; sed plenius atque perfectius post Salvatoris passionem resurrectionemque completur, quando locutus est Dominus: « Relinquetor vobis domus vestra deserta; » Luc. xiii, 35; et usque ad finem ejus sententia permanebit. Dicamus et aliter dumtaxat juxta Septuaginta: λήμμα non solum «assumptionem, » sed et « donum, munus » que significat. Quia igitur sibi populus semper prospera promittebat, dicit eos nequaquam ultra hoc debere dicere. Indignos enim esse eos donis Dei atque muneribus, quin potius abjiciendos et a Dei

ces mots : « Du Dieu vivant, du Seigneur des que c'est contre eux-mêmes que les Hébreux les armées, de notre Dieu, » ne sont ni dans les lisent dans leurs volumes, puisqu'ils désignent. éditions grecques ni dans les éditions latines, et clairement le mystère de la Trinité.

LIVRE V.

Le cinquième livre des Commentaires sur Jé- transféré Jéchonias fils de Joachim, roi de Juda. rémic, commencera, monfrère Eusèbe, aux deux paniers dont l'un fait voir la douceur de la foi orthodoxe, et l'autre l'amertume de la perfidie des hérétiques. Ananias fils d'Azur a beau contredire Jérémie, le Néhélamite Séméias brûler du désir de faire jeter le Prophète en prison et le prêtre Sophonie conspirer sur la parole des faux prophètes, Jerem. xxviii, xxix, la vérité peut être cue. Contente du petit nombre de ses défenseurs, la multitude des ennemis ne l'effraie pas. Levez donc avec Moise les mains au ciel, montrez l'antique serpent au-dessus du désert, et aussitôt bonnes, ainsi je traiterai bien ceux que j'ai en-Amalec sera détruit, les morsures venimeuses seront sans effet, le peuple de Dieu franchira sans péril avec Josué le fleuve du Jourdain et après être sorti du désert il mangera le pain qui est né dans notre bourgade à Bethléem.

· Le Seigneur m'a fait voir deux corbeilles pleines de figues devant le Temple du Seigneur, après que Nabuchodonosor, roi de Babylone, eut

auxilio penitus relinquendos. Ex verbis autem et interpretatione nominum sæpe res ostenduntur, ut Abraham, Saræ, et Petri, et filiorum Zebedæi vocabula commutata significant rerum mutationem, et in hoc eodem propheta Jerem. xx, « Phasur » dicitur « pavor, » sive « translatio » et « colonus » sive « peregrinus. » Notandum quod verba, « Dei viventis, Domini exercituum, Dei nostri,» Latini et Græci codices non habent; et Hebræi in suis voluminibus contra se legant, quod proprie mysterium significat Trinitatis.

LIBER QUINTUS

Quintus Commentariorum in Jeremiam liber, a duobus, frater Eusebi, calathis habebit exordium, quorum alter rectæ fidei dulcedinem, alter hæreticorum, perfidiæ amaritudinem demonstrabit. Quamvis Ananias filius Azur repugnet Jeremiæ, et Semeias Nehelamites Prophetam mitti cupiat in carcerem, et Sophonias sacerdos in Pseudoprophetarum verba conjuret, Jerem. xxviii, xxix, tamen veritas claudi et ligari potest, vinci non potest, quæ et suorum paucitate contenta est, et multitudine hostium non terretur.

et ses princes, et ses artisans, et ses ouvriers, loin de Jérusalem et qu'ils les eut emmenés à Babylone. Une des corbeilles était pleine de figues excellentes, comme elles sont d'ordinaire à la première saison ; l'autre était pleine de figues mauvaises qu'on ne pouvait manger parce qu'elles ne valaient rien. Et le Seigneur me dit: Que vois-tu, Jérémie? Et je dis : Je vois des figues emprisonnée, enchaînée, elle ne peut être vain-mauvaises, très-mauvaises, qu'on ne peut manger parce qu'elles ne valent rien. Le Seigneur me parla ensuite et me dit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israel : Comme ces figues sont voyés hors de ce lieu et qui ont été transférés de Juda dans le pays des Chaldéens. Je jetterai sur eux un regard favorable, je lles ramènerai en cette terre, je les rétablirai et je ne les détruirai plus, je les planterai et je ne les arracherai plus. Et je leur donnerai un cœur capable de me connaître, car c'est moi qui suis le Seigneur; et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, parce

> Erige itaque cum Moyse ad cœlum manus, et antiquum serpentem in eremo suspende, statimque et Amalec delebitur, et venenati morsus non prævalebunt, securusque populus Domini cum Jesu Jordanis fluenta transibit, et post vastam solitudinem, comedet panem, qui in Bethleem nostro natus est viculo (Exod. xvii, Num. xxi).

> a Ostendit mihi Dominus, et ecce duo calathi pleni ficis, positi ante Templum Domini, postquam transtulit Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam filium Joacim regem Juda et principes ejus, et fabrum, et inclusorem de Jerusalem, et adduxit eos in Babylonem. Calathus unus ficus bonas habebat nimis, ut solent ficus esse primi temporis, et calathus unus ficus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quod essent malæ. Et dixit Dominus ad me: Quid tu vides, Jeremia? Et dixi: Ficus bonas, bonas valde; et malas, malas valde, quæ comedi non possunt, eo quod malæ sint. Et factum est verbum Domini ad me, dicens: Hæe dicit Dominus Deus Israel: Sicut ficus he hone, sic cognoscam transmigrationem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldworum, in bonum. Et ponam oculos meos super eos in bonum,

qu'ils reviendront à moi de tout leur cœur. Et comme vous vovez ces figues mauvaises dont on ne peut manger parce qu'elles ne valent rien, ainsi, dit le Seigneur, j'abandonnerai Sédécias, roi de Juda, et ses princes, et les restes de Jérusalem qui sont demeurés dans cette ville, et ceux qui habitent en Egypte. Je les livrerai au trouble et à l'affliction » ou « à la dispersion dans tous les royaumes de la terre, à l'opprobre, aux railleries, aux insultes et aux malédictions dans tous les lieux où je les aurai dispersés. J'enverrai contre eux le glaive, la faim et la peste, jusqu'à ce qu'ils aient disparu de la terre que j'ai donnée à eux et à leurs pères. » Jerem. xxiv. i et segg. Pour quelques-uns ces deux paniers de bonnes et de mauvaises figues représentent la Loi et l'Evangile, la Synagogue et l'Eglise, les Juifs et les son peuple et il fut leur Dieu, puisqu'il jeta sur Chrétiens, l'enfer et le ciel, dont l'un est réservé au supplice des pécheurs et l'autre sera la demeure des Saints. Mais nous qui savons par l'apôtre Paul que la Loi est bonne et sainte, que le commandement est bon et saint, et que le Dieu de l'un et de l'autre Testament est le même, rapportons de préférence ce texte à ceux qui, à la venue du Sauveur, embrassèrent la foi et à ceux qui ne l'embrassèrent pas; en sorte que la corbeilie de figues mauvaises représente ceux que les excitations des Scribes et des prêtres poussèrent à crier : « Crucifiez, crucifiez cet homme, »

et reducam eos in terram hanc, et ædificabo eos, et non destruam; et plantabo eos, et non evellam. Et dabo eis cor ut sciant me, quiafego sum Dominus; et erunt mihi in populum, et ego aro eis in Deum, quia revertentur ad me in toto corde suo. Et sicut ficus pessime, que comedi non possunt, eo quod sint malæ, hæc dicit Dominus: Sic dabo Sedeciam regem Juda et principes ejus, et reliquos de Jerusalem, qui remanserunt, in urbe hac, et qui habitant in terra Egypti. Et dabo cos in vexationem afflictionemque » sive « dispersionem omnibus regnis terræ, in opprobrium, et in parabolam, et in proverbium, et in maledictionem in universis locis, ad quæ ejeci eos. Et mittam in'eos gladium et famem et pestem, donec consumantur de terra quam dedi eis et patribus eorum. » Jerem. xxiv, 1 et seqq. Duos cophinos sive calathos bonorum et malorum (Al. bonarum et malarum) ficorum, quidam interpretantur in Lege, et in Evangelio, Synagoga, et Ecclesia, et Judworum populo et Christianorum, gehenna et regno cœlorum, quorum alterum ad supplicium pertinet peccatorum, alterum ad Sanctorum habitaculum. Sed nos scientes, juxta Apostolom Paulum, Rom. vu, legem bonam et sanctam, et mandatum

Luc. xxm, 21, tandis que la corbeille des figues excellentes représente ceux qui embrassèrent la foi après l'ascension de Notre Seigneur.

Conformément à la lettre de l'histoire nue, le panier des bonnes figues, c'est Jéchonias qui, d'après le conseil de Jérémie se livra au roi de Babylone sur l'ordre de Dieu dont il recoit d'heureuses promesses; le panier des mauvaises, c'est Sédécias qui fut pris pour s'être opposé à la volonté divine, rendu aveugle etconduit à Babylone où il mourut. IV Reg. xxv. Et vraiment, Dieu regarda avec faveur ceux qui obtemperèrent à ses ordres. Jerem. XLII, il les ramena dans sa terre, il les établit et ne les détruisit plus, il les planta et ne les arracha plus, il leur donna un cœur capable de connaître qu'il était le Seigneur, ils devinrent eux un regard favorable même pendant la captivité, qu'il leur permit de cultiver la terre, de bâtir des maisons et de planter des jardins dans le pays de Babylone, que Daniel grâce aux miracles qu'il fit devint tout d'un coup prince de captif qu'il était, Dan. x, que les trois enfants furent glorieusement délivrés des flammes de la fournaise. Dan. III, et qu'après les soixante-dix ans révolus. Jérusalem vit le retour, de la plupart d'entre eux, sous la conduite de Zorobabel, du grand-prêtre Jésu, d'Esdras et de Néhémie; le livre d'Esdras nous donne leur nombre au re-

bonum et sanctum, et unum esse utrinsque Testamenti Deum, vel ad eos magis referamus qui in adventu Domini Salvatoris crediderant et non crediderunt; ut qui a Scribis et sacerdotibus concitati clamaverunt, dicentes: « Crucifige, crucifige talem. » Luc. xxiit, 21, sint calathus ficorum malorum; qui vero post ascensionem ejus de populo crediderunt, ad bonas ficus, et ad calathum conhinumque optimum

Simplicem autem et veram sequamur historiam, quod bonorum ficorum calaihum dixerit Jechoniam, qui se Jeremiæ consilio et imperio Dei tradiderat regi Babylonio, cui et prospera Dominus pollicetur; malorum autem Sedeciam, qui contradicens sententiæ Dei captus sit, cæcatusque oculis ductus est in Babylonem, ibique mortuus est. IV. Reg. xxv. In tantum autem Deus posuit oculos suos in bonum his qui imperio ejus acquieverunt, Jerem. XLII, et reduxit illos in terram suam, et adificavit et non destruxit, et plantavit et non evalsit, deditque eis cor ut scirent eum, quod ipse esset Dominus, et fierent illi in populam, et ipse eis esset in Deum; ut etiam in captivitate posuerit oculos super illos, et exercere terram, tour, I Esdr. n. Remarquons aussi que le Prophète eut cette vision au temps de Sédécias, après que Jéchonias eut été mené en émigration ; il ne dit pas en captivité, puisqu'il s'était livré volontairement. Quant aux artisans et aux ouvriers, nous devons entendre par là ou les interprètes de la Loi et les docteurs, ou les orfévres et les ouvriers en pierreries, dont l'art était des plus prisés chez les nations barbares. Au lieu d'ouvriers les Septante ont mis enchaînés, pour signifier le fléau de la captivité, et ils ont ajouté de leur tête le mot riches, qui n'est pas dans l'hébreu.

Jérémie compare la corbeille pleine de bonnes, d'excellentes figues, de figues de la première saison, en grec πρώϊμα, aux patriarches Abraham, Isaac, Jacob, à Moise, Aaron et Job, et aux autres saints dont un des douze prophètes a dit: « l'ai trouvé Israël comme des grappes de raisin dans le désert, j'ai trouvé leurs pères comme des figues sur le figuier. . Ose. ix, 10. De là vient que nous sommes appelés enfants d'Abraham, tandis que le Sauveur fait cette'remontrance aux Juifs : · Si Abraham était votre père, vous feriez ses œuvres. » Joan. viii, 39. Or ces corbeilles avec les bonnes et les mauvaises figues n'étaient pas hors de l'Eglise et au loin, mais devant le temple

edificare domos, plantare pomaria in Babylonia regione permiserit Daniel signorum miraculis de pueri gloriose de fornacis incendio liberati sint, Dan. m, et expletis annis septuaginta sub Zorobabel et Jesu sacerdote magno et Ezra ac Neemia, plurima pars reversa sit Jerusalem; quorum numerus in ejusdem Ezræ volumine continetur. I Esdræ, 11. Notandum quoque quod hæc Visio Sedeciæ temporibus facta sit ad Prophetam, postquam Jechonias ductus est in transmigrationem; non enim dixit captivitatem, quia se ultro tradiderat. Fabros autem et inclusores, vel legis interpretes atque doctores debemus accipere, vel artifices inclusoresque (Al. clusoresque) auri atque gemmarum, quæ ars apud Barbaras nationes pretiosissima est. Pro inclusoribus Septuaginta « vinctos » interpretati sunt, ut captivitatis significarent malum ; et de suo addidere, « divites, » quod in Hebraico non habetur.

Comparat autem calathum qui bonas ficus habebat et bonas nimis, ficis primi temporis, quæ Græce appellantur πρώταχ, Abrahæ videlicet, Isaac, et Jacob, et Moysi, et Aaron, et Job, et cæteris sanctis viris, de quibus unus de duodecim loquitur Prophetarum: « Sicut uvam in deserto inveni Israel, et sicut ficus in ficulnea inv eni patres corum. » Ose. ix, 10. Unde et nos appel-

du Seigneur dont la science embrasse toutes choses. Les figues qui sont hors de l'Eglise ne sont pas aussi amères que celles que la prévarication a changées après qu'elles avaient confessé la foi; et les bonnes figues qui ne sont pas devant le temple de Dieu, comme furent les philosophes profanes que leur bon naturel et l'intelligence du Créateur portait moins à suivre qu'à louer les vertus, ont moins de douceur que les figues qui sont dans le Temple de Dieu, comme furent les Prophètes et les Apôtres, et dont une tenait ce langage : « Je vous ai donné le lait, et non un aliment solide ... I Corint. III, 2, et : « Mes petits enfants, pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. » Galat. IX, 19. De là cette expression que devant le temple du Seigneur les bonnes figues sont excellentes, et les mauvaises, très-mauvaises. Ce n'est pas là une explication de pure fantaisie, car l'Ecriture a pris soin de s'éclaireir elle-même. « Comme je connais ces figues bonnes, dit-elle, ainsi je traiterai bien les émigrés de Juda que j'ai envoyés hors de ce lieu dans la terre des Chaldéens, » ce qui est une allusion évidente à Jéchonias et aux princes qui furent pris avec lui. Au contraire, au sujet de la corbeille aux figues mauvaises, voici

lamur filii Abraham, et e contrario dicitur ad Judæos: « Si pater vester esset Abraham, faceretis opera ejus. » captivo subito princeps factus sit, Dan. v, et tres Joan. viii, 39. Hi autem calathi, qui bonas habebant et malas ficus, non erant foris et extra Ecclesiam, sed ante templum Domini, co quod cuncta illius scientim nateant. Nec tantam habent amaritudinem hæc ficus quæ foris sunt, quantam illæ quæ post confessionem fidei prævaricatione mutatæ sunt; nec tantam suavitatem bonæ ficus quæ non sunt in conspectu templi Dei, quales fuerunt mundi philosophi, qui naturali bono et intelligentia Creatoris non tam visi sunt sequi quam laudare virtutes quantam habent suavitatem ficus quæ sunt in templo Dei, quarum fuerunt Prophetæ et Apostoli, de quibus una ficus loquebatur: « Lac vobis dedi, non solidum cibum; » I Corinth. m, 2; et: «Filioli mei, quos iterum parturio donec Christus formetur in vobis. . Galat. IV, 19. Unde dicitur, quod in conspectu templi Dei ficus bonæ fuerint bonæ valde et ficus malæ fuerint malæ valde. Ac ne nutemur nostrum sensum ponere, ipsa Scriptura se pandit: « Sicut, » inquit, « ficus hæ bonæ, sic cognoscam transmigrationem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldworum in bonum, " Jechoniam et principes, qui cum eo capti sunt, significans. Et e contrario de calatho qui malas habebat ficus : « Et sicut ficus, » ait, « pessimas quæ comedi non possunt

comment elles'exprime : « Comme j'abandonne vallée de larmes. Pour moi, j'ai cité d'un trait ces figues très-mauvaises qu'on ne peut manger parce qu'elles ne valent rien, ainsi j'abandonnerai Sédécias roi de Juda et ses princes, et je livrerai au trouble et à l'affliction dans tous les rovaumes de la terre ceux qui se sont réfugiés en Egypte et ceux qui sont demeurés dans cette ville: » et en effet ceux mêmes qui habitaient en Egypte furent pris quand Nabuchodonosor établit son trône jusqu'à Taphnis, et le Seigneur envoya contre eux le glaive, la faim et la peste. cœur afin qu'ils me connaissent, car c'est moi qui suis le Seigneur, » est semblable à celle de vouloir et le faire, » Philipp, II, 13, en ce sens que non seulement nos œuvres s'appuient sur le secours divin, mais notre volonté elle-même. Il v a tel interprète en délire dont l'explication allégorique sur ce point est une constante violence à la céleste Jérusalem, emmenés dans la terre des Chaldéens et qui retourneront à leur desaint prophètes, tandis que le commun des pécheurs doit mourir sur cette terre et dans cette

toute cette vision pour ne pas émietter le sens général de l'expliquant.

« Parole qui futadressée à Jérémie sur ou contre tout le peuple de Juda, en la quatrième aunée de Joachim fils de Josias, roi de Juda » Jerem. xxv, 1. Cette vision est antérieure à la précédente, qui eut lieu sous Sédécias, après que Jéchonias eut été transporté à Babylone, tandis que celle-ci arriva sous Joachim fils de Josias et père de Jéchonias. Je l'ai déià dit, les Prophètes jusqu'à ce qu'ils eurent disparu de la terre qu'il ne s'inquiétaient nullement de l'ordre chronoloavait donnée à leurs pères. Cette parole au su- gique des faits qui est une loi impérieuse de l'hisiet des figues bonnes : « Je leur donnerai un toire; ils écrivaient ou disaient une chose au moment où le demandait l'utilité de leurs auditeurs ou de leurs lecteurs. C'est ainsi que dans le l'Apôtre : « C'est Dieu qui opère en vous et le Psautier certains cherchent l'ordre des psaumes d'après le texte de l'histoire, quand cet ordre ne s'observe pas dans les chants lyriques.

« C'était la première année de Nabuchodonosor roi de Babylone. » Ces derniers mots ne sont pas dans les Septante. Le texte continue : à la vérité de l'histoire : il parle de captifs pris « Jérémie prophète la raconta devant tout le peuple de Juda et tous les habitants de Jérusalem, disant ... » Jerem. xxv. 2. La quatrième année meure primitive, tels que Jérémie et les autres du règne de Joachim fils de Josias et père de Jéchonias, Nabuchodonosor monta sur le trône de Babylone, en sorte que la première année du

eo quod sint malæ sie daho Sedeciam regem 'Juda et principes eins, et eos qui in Ægyptum transfugerunt. et qui remanserunt in urbe hac in vexationem afflictionemque omnibus regnis terræ, » quando in Ægypto quoque capti sunt, et Nabuchodonosor posuit in Taphnis solium suum, misitque super eos Dominus gladium, famem et pestem, donec consumerentur de terra quam dedit patribus corum. Quod antem dixit de ficis : « Dabo eis cor, ut sciant me, quia ego sum Dominus, » illi simile est Apostolico: « Deus est qui onerator in vobis et velle, et perficere. » Philipp. II, 13, quod non solum opera, sed et voluntas nostra Dei nitatur auxilio. Delirat in hoe loco allegoricus semper interpretes, et vim cupiens historicæ facere veritati. de coelesti Jerusalem captos refert atque translatos in terram Chaldæorum, rursumque ad locum pristinum reversuros, ut Jeremiam et cæteros sanctos prophetas; alios vero qui peccatores fuerint, in terra hac et in valle lacrymarum esse moritures. Totam visionis hujus simul posui περικοπήν, ne sensum in expositione dividerem.

« Verbum quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda » sive « super omnem populum Juda in anno quarto Joacim filii Josiæ regis Juda. » Jerem. xxv, 1. Hæc

priora sunt præterita visione; illa enim sub Sedecia facta est, postquam Jechonias translatus est Babylonem; hæc autem sub Joacim filio Josiæ et patre Jechoniæ. Non enim curæ erat (ut ante jam dixi) Prophetis tempora conservare, quæ historiæ leges desiderant : sed scribere utcumque audientibus atquelecturis utile noverant. Unde et in Psalterio male quidam juxta textum historiæ psalmorum requirunt ordinem, quod in lyrico carmine non observatur.

« Ipse est annus primus Nabuchodonosor regis Babylonis » (quod in LXX non habetur. Et sequitur) : « Quod locutus est Jeremias Propheta ad omnem populum Juda, et ad universos habitatores Jerusalem. dicens. » Jerem. xxv, 2. Quarto anno regis Joacim, filii Josiæ patris Jechoniæ, Nabuchodonosor in Babylone suscepit imperium, atque ita factum est ut annus qui primus erat Nabuchodonosor in Babylone, quartus esset in Jerusalem regis Joacim. Denique octavo anno regni sui, Jechoniam cum matre et principibus duxit in captivitatem, qui tribus tantum post interfectionem patris Joacim regnarat mensibus. Interfectus est autem Joacim undecimo anno regni sui in Jerusalem. IV

« A tertio decimo anno Josie filii Ammon regis

répond bien à la quatrième de celui de Joachim à Jérusalem. Au reste, c'est dans la huitième année de son règne que Nabuchodonosor emmena captif Jéchonias avec sa mère et les princes, lequel avait reçu la couronne après le meurtre de son père, depuis trois mois seulement. Or Joachim fut tué dans la onzième année de son règne à Jérusalem. IV Reg. xxiv.

« Depuis la treizième année de Josias fils d'Ammon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, cette année est la vingt-troisième: la parole du Seigneur est venue à moi, et je vous ai parlé, me levant durant la nuit pour le faire, et vous n'avez pas écouté » Jerem. xxv. 3. La treizième année du règne de Josias qui règna trente-un ans à Jérusalem, Jérémie commença à prophétiser, et il le fit pendant dix-neuf ans sous ce roi auquel succéda son fils Joachas; celui-ci ayant été aussitôt conduit en captivité par le roi d'Egypte Néchao, ce fut son frère Joachim qui monta sur le tròne. IV Reg. xxiii. C'est la quatrième année du règne de Joachim, que cette parole du Seigneur fut adressée à Jérémie, et il vlavait par conséquent vingt-trois ans que le prophète Jérémie avait commencé de parler au peuple, ne cessant jamais sa prédication et se levant des l'aube et pendant la nuit pour s'adresser au peuple. « Et vous n'avez pas écouté, » s'écrie-t-il. S'il est vrai, comme le veulent les hérétiques d'à présent après ceux d'autrefois, qu'une bonne fois ont été éta-

gouvernement de Nabuchodonosor à Babylone blis pour notre secours la loi et les préceptes que nous suivons ou ne suivons pas au gré de notre libre volonté, pourquoi cette ingérence continuelle du Prophète qui rappelle chaque jour les commandements de Dieu quand après avoir été une fois acceptés ils devraient suffire à ceux qui les ont recus, si ce n'est pour bien montrer que nous avons besoin à toute heure du secours de Dieu et que ce qui a été une fois donné par lui ne peut jamais suffire s'il ne le renouvelle chaque jour par ses avis?

« Et le Seigneur a envoyé vers vous tous ses serviteurs les Prophètes, se levant dès le matin et les envoyant, mais vous ne les avez pas écoutés, » Jerem. xxv. 4. Ce n'est point par un seul Prophète, c'est par tous que Dieu a donné ses avis à son peuple; comme un gardien vigilant, il s'est levé dès le matin pour le conseiller. « Et vous n'avez pas écouté, » s'écrie Jérémie; en sorte que ce dédain est d'autant plus criminel que les exhortations ont été plus multipliées.

« Vous n'avez pas incliné l'oreille pour entendre, lorsque je disais : Que chacun de vous revienne à moi de sa mauvaise voie et de ses pensées perverses, et vous habiterez dans la terre que le Seigneur a donnée à vous et à vos pères, de ce jour et à jamais, » Jerem. xxv, 4, 5. Tel fut l'endurcissement du peuple qu'il ne prenait même pas l'attitude de quelqu'un qui écoute et qu'il n'inclinait pas l'oreille même quand Dieu exhortait chacun à revenir de sa mauvaise voie

Juda usque ad diem hanc, iste est tertius et vicesimus annus, factum est verbum Domini ad me, et locutus sum ad vos de nocte consurgens et loquens, et non audistis. » Jerem. xxv, 3. Tertio decimo anno regis (Al. regni) Josie qui regnavit in Jerusalem annis triginta et uno, Jeremias prophetare exorsus est, et prophetavit sub eo annis decem et novem, cui successit in regnum filius ejus Joachaz; quo statim ducto in captivitatem a Nechao rege Ægyptiorum, regnum obtinuit Joacim frater ejus. IV Reg. xxm. In cujus regni quarto anno, iste ad Jeremiam fit (Al. fuit) sermo Domini, ac per hoc vigesimus tertius annus erat Jeremiæ prophetæ ex quo loquiad populum cæpit; et nunquam prædicare cessavit, sed singulis diebus diluculo et de nocte consurgens, loquebatur ad populum. « Et non, » inquit, « audistis, » Sin autem, ut novi ex veteribus hæretici volunt, lex semel in adjutorium data est et constituta præcenta quæ nostri arbitrii voluntate vel facimus vel non facimus, quomodo Propheta se semper

ingerit et quotidie replicat mandata Dei, quæ

utique semel accepta suffecerant eis quibus data fuerant, nisi ut hoc ostendat, Dei nos semper indigere auxilio, et nunquam posse sufficere quod semel datum est, nisi quotidie Domini in admonitione renovetur?

« Et misit Dominus ad vos omnes servos suos Prophetas, consurgens diluculo, mittensque; et non audistis. » Jerem. xxv, 4. Non per unum Prophetam, sed per omnes populum sensus Deus semper adomnuit, et quasi ipse in vigiliis atque excubiis constitutus surrexit diluculo, ut suum populum commoneret. « Et non. » inquit. «audistis; » ut quanto crebrior admonitio, tanto contemnentium fuerint peccata ma-

« Neque inclinastis aures vestras, ut audiretis, cum dicerem : Revertimini ad me unusquisque a via sua mala, et a pessimis cogitationibus vestris; et habitabitis in terra, quam dedit Dominus vobis et patribus vestris a sæculo usque in sæculum. » Jerem. xxv, 4, 5. Tanta fuit duritia populi, ut ne habitum quidem audientis assumeret, et inclinaret aurem suam, præNon seulement Dieu diffère le châtiment de leur erime, mais encore il les appelle à faire pénitence tant de leurs mauvaises œuvres, figurées par la voie manyaise, que de leurs pensées perverses, qui sont réputées péchés en elles-mêmes sans accomplissement. Et il leur promet comme récompense, s'ils observent ce qui est prescrit, qu'ils habiteront dans la terre qui avait été donnée aux pères et qui a été reprise à cause des iniquités des enfants. Quant à cette expression : « De ce jour et à jamais » ou « pour toute l'éternité, » elle montre que les dons de Dieu sont en demeurent toujours dignes.

« Et ne suivez plus les dieux étrangers pour vons affligerai plus. Et vous ne m'avez pas entendu, dit le Seigneur, et vous m'avez provoqué votre ruine. » Jerem. xxv, 6, 7. Avec les avis qui manière d'agir ne provoquat ma colère à cause d'ouvrages de vos mains, au point de m'obliger à vous affliger contre ma volonté; et vous ne m'avez pas écouté. Les Septante ne portent pas

cipue Domino commonente, ut reverteretur unus- ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vequisque a via sua mala et a pessimis cogitationibus suis. Et. o influita clementia ! non supplicium inferre pro scelere, sed ad pomitentiam provocare, tam malorum operum, quæ significat via mala, quam pessimarum cogitationum, quæ et ipsæ absque opere reputentur in peccatum. Et promittit præmium, si fecerint quod præceptum est, ut habitent in terra, quæ data sit patribus, et propter filiorum vitia sublata. Quodque ait : « A sæculo et usque in so culum, » sive, « ab æterno et usque in æternum, » ostendit Dei dona perpetua, si digni exstiterint hi quibus data

« Et nolite ire post deos alienos, nt serviatis eis adoretisque eos; neque me ad iracundiam provocetis diam provocaretis in operibus manuum vestrarum in malum vestrum. » Jerem. xxv, 6, 7. Et hæc, inquit, monebam cum superioribus, ne diis alienis serviretis, et adorareris eos, et ne ista faciendo me provocaretis ad iracundiam propter opera manuum vestrarum, ut facerem quod nolebam, et affligerem vos, et non au- Jerusalem nulli dubium est. distis me. Quodque sequitur : « Dicit Dominus, ut me

et de ses pensées perverses. O clémence infinie! ce qui suit : «¡Dit le Seigneur, et vous m'avez provoqué à la colère par les œuvres de vos mains, pour votre ruine, »

« C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : Parce que vous n'avez pas entendu mes paroles, voilà que l'assemblerai et l'enverrai tous les peuples de l'Aquilon, dit le Seigneur, et Nabuchodonosor roi de Babylone, mon serviteur. » Jerem. xxv, 8. Puisque vous m'avez provoqué à la colère en faisant le mal pour votre ruine et que vous avez foulé d'un pied superbe mes appels à la pénitence, j'enverrai vers toutes les familles ou nations de l'Aquilon, et j'amènerai perpétuels pourvu que ceux à qui ils ont été faits leur roi chez Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. Ou le Seigneur envoie ses anges pour qu'ils soulèvent les peuples, ou bien il les servir et les adorer; ne me provoquez pas à ébranle les nations de manière à ce qu'elles fasla colère par les œuvres de vos mains, et je ne sent sa volonté. Il apppelle Nabuchodonosor son serviteur, non pas au même titre que les Prophètes et tous les saints qui le servent réellement, à la colère par les œuvres de vos mains, pour mais parce qu'en renversant Jérusalem il sert ses desseins, conformément à la parole de l'Apôtre : paécedent je vous donnais celui de ne servir ni « Je les ai livrés à Satan afin qu'ils apprennent adorer les dieux étrangers de peur que cette à ne point blasphémer. » I Tim. 1, 20. Enfin les Chaldéens habitaient vers Aquilon eu égard à la position de Jérusalem, cela ne fait doute pour

« Je les amènerai sur cette terre et sur ses ha-

strarum in malum vestrum, » in septuaginta non ha-

« Propterea hac dicit Dominus exercituum : Pro eo quod non audistis verba mea, ecce ego mittam et assumam universas cognationes Aquilonis, ait Dominus, et Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum. » Jerem. xxv, 8. Quia me ad iracundiam provocastis, et fecistis malum in interitum vestrum, et provocantem ad pœnitentiam, superbo calcastis pede, mittam, inquit, ad universas cognationes, sive nationes Aquilonis, et adducam principem earum Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum. Mittit autem Dominus vel Augelos, ut concitent gentes, vel certe hujusmodi movet cognationes, ut faciant Doin operibus manuum vestrarum, et non affligam vos. mini voluntatem, Quodque vocat servum sunm Nabu-Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracun- chodonosor, non sic servus vocatur ut Prophetæ et omnes sancti oni vere servinet Doming sed one in eversione Jerusalem Domini serviat voluntati, secundum quod et Apostolus loquitur : « Quos tradidi Satanæ, ut discant non blasphemare. » I Tem. 1, 20. In Aquilonis autem parte esse Chaldwos, juxta situm

« Et adducam eos super terram istam, et super ha-

bitants, et sur toutes les nations d'alentour; voix de l'épouse est celle de l'Eglise des fidèles; je les perdrai, et j'en ferai la stupeur, la risée des nations et un désert éternel. » Jerem. xxv. 9. Voilà ce qui attend ceux qui dédaignent d'éconter les paroles de Dieu. Tous les maux qui fondent sur nous ont nos péchés pour origine. Et comme en ce temps-là toutes les nations furent amenées contre Jérusalem, elles sont de même amenées aujourd'hui contre l'Eglise, pour la ruine des ames négligentes dont elles font un objet de stupeur et de risée, qu'elles changent en déserts éternels pour les faire servir de miraculeux exemple aux yeux de tous. On les sifflera, ce qui est le signe d'un étonnement improbateur; elles seront changées en désert, ce qui a lieu pour quiconque est dénué de la protection

« Et j'étoufferai parmi eux la voix des délices et la voix de l'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit des fmeules et la lumière de la lampe. Toute cette terre ne sera plus qu'une solitude et un objet d'effroi » Jerem. xxv. 10. La chose est évidente encore de nos jours ; dans les conciliabules des méchants, les maltres, au lieu d'enseigner la parole divine, sifflent à l'instar des serpents. La voix de la joie, la voix de l'allègresse est étouffée parmi eux et il ne leur est jamais dit : « Réjouissez-vous, et je le répète, réjouissez-vous. » Philip, IV. 4. La la volonté de Dieu, de même, le roi de Babylone

hitatores, ejus, et super nationes omnes quæ in cir- habet sponsam, sponsus est. » Joan. m, 29. Vox molæ, cuitu illius sunt ; et interficiam eos, et ponam eos in stuporem, et in sibilum, et in solitudines sempiternas. » Jerem. xxv, 9. Ista sunt præmia contemptorum, et Dei verba audire nolentium. Quidquid igitur mali super nos adducitur, nostra peccata fecerunt. Omnesque gentes ut tune adductæ sunt contra Jerusalem, sic hodie adducuntur contra Ecclesiam negligentem, ut interficiat eos, et ponat in stuporem, et in sibilum, et in solitudines sempiternas, ut in exemplo sint omnium atque miraculo. Sibilus autem miraculi et stuporis indicium est; et solitudo sempiterna in his deprehenditur, qui præsidem non habent Deum,

« Perdamque ex eis vocem gaudii et vocem lætitiæ vocem sponsi et vocem sponsæ, vocem molæ et lumen lucernæ. Et erit universa terra ejus in solitudinem et in stuporem. » Jerem. xxxi, 10. Hoc in conciliabulo malignantium et hodie comprobatur; ut magistri eorum non doceant verbum Dei, sed instar colubri sibilent. Peritque in eis vox gaudii, voxquelætitiæ, ut nunquam audiant illud Apostoli : « Gaudete, iterum dico gaudete. » Philipp. iv, 4. Vox quoque spousæ, Ecclesiasticæ fidei; et vox sponsi, Domini Salvatoris : « Qui enim

la voix de l'époux est celle du Sauveur; « car celui à qui est l'épouse est l'époux.'» Joan, 111, 29, Dieu fera cesser le bruit de la meule, afin qu'elle n'écrase plus le bon grain qui était donné au peuple en nourriture. Quant à la lumière de la lampe, elle signifie sans doute la doctrine et la science des Prophètes, selon l'expression de Jean-Baptiste: « Il est la lampe qui brille, » Joan. v. 35. et d'un' autre Prophète : « Votre parole. Seigneur, est la lampe qui guide mes pieds et la lumière qui éclaire mes sentiers. » Psalm, cxvn. 105. Enfin toute la terre des hérétiques ne sera plus qu'une solitude et un objet d'effroi, lorsque la folie de leur but aura été mise à nu.

« Toutes ces nations serviront le roi de Rabylone durant soixante-dix ans. Et lorsque les soixantedix ans seront remplis, je visiterai le roi de Babylone et cette nation, dit le Seigneur, et leurs iniquités et la terre des Chaldéens, et i'en ferai une solitude éternelle. J'amènerai sur cette terre toutes les menaces que j'ai prononcées contre elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations.» Jerem. xxv, 11 et seqq. Comme Jérusalem, après les soixante-dix ans, recevra ses premiers habitants et à la fin de ses épreuves jouira de la félicité d'autrefois, parce qu'elle a obéi à

ut non conterantur in ea frumenta, et populis vescenda tribuantur; et lumen lucernæ, doctrina videlicet et scientia Prophetarum. Denique et de Joanne Baptista dicitur : " Ille erat lucerna lucens. " Joan. v, 35; et alius Propheta : « Lucerna, » inquit, « pedibus meis verbum tuum, Domine, et lux semitis meis. » Psalm. CXVIII, 105. Universa, inquit, terra hæreticorum erit in solitudinem et in stuporem, cum novissimum ejus insipiens fuerit demonstratum.

« Et servient omnes gentes istæ regi Babylonis sentuaginta annis. Cumque impleti fuerint anni septuaginta, visitabo super regem Babylonis, et super gentem illam, dicit Dominus, iniquitates corum, et super terram Chaldwornm, et ponam illam in solitudines sempiternas. Et adducam super terram illam omuia verba mea quæ locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto, quæcumque prophetavit Jeremias adversum omnes gentes. » Jerem. xxv. 11 et seqq. Sicut Jerusalem post septuaginta annos recipit (Al. recepit) pristinos habitatores, et expletis suppliciis, quia obedivit sententiæ Dei, felicitate pristina perfruitur; sic, rex Babylonis qui elatus est in sumination sur les peuples était le fait de ses pro- et j'en sis boire à toutes les nations vers lespres forces et non de la permission divine, sera anéanti par les Mèdes et les Perses. Aussi, de L'offre pour le boire du calice, et 'du calice de bylone que des ruines. Le Seigneur en a fait une solitude éternelle et il a 'accompli contre elle que doit endurer Babylone.

selon le travail de leurs mains. » Jerem. xxv, 14. Ce passage n'est pas dans les Septante. Il indique que Jérémie ne prophétisa pas seulement contre Babylone, mais aussi contre les autres nations qui avaient fait partie de l'armée babylonienne et avaient combattu contre le peuple de Dieu. Au reste, dans les chapitres suivants il prophétise contre l'Egypte, les Philistins, Moab, Ammon, l'Idumée, Damas, Cédar, les royaumes d'Asor et d'Elam, et à la fin contre Babylone et la Chaldée.

« Voici ce que m'a dit le Seigneur Dieu d'Israël: Prends de ma main la coupe du vin de ma fureur, et tu feras boire toutes les nations vers lesquelles je t'enverrai. Elles boiront et elles seront enivrées, et elles seront frappées de

folie à la face du glaive que j'enverrai parmi perbiam, et suarum arbitratus est virium, quod re-Persisque venientibus destructur. Denique usque hodie urbis Babylonis reliquiæ tantum manent. Et posuit illam Dominus in solitudinem sempiternam, et implevit omnia verba, quæ in istius ipsius Prophetæ volumine continentur. Nam in consequentibus, quæ mala passura sit Babylon, Jeremiæ sermo describit.

« Quia servierunt eis cum essent gentes multæ, et reges magni; et reddam eis secundum opera eorum, et secundum facta manuum suarum. » Jerem. xxv, 14. Hoc in Septuaginta non habetur, Significat autem guod non solum contra Babylonem prophetaverit Jeremias, sed contra cæteras gentes, quæ in Babylonio fuerant exercitu, et contra Domini populum dimicarunt. Denique in sequentibus dicitur contra Ægyptum, et Philisthiim, et Moab, et Ammon, et Idumæam, et Damascum, et Cedar, et regna Asor, et Elam, et ad extremum contra Babylonem terramque Chaldman

« Quia sic ait Dominus Deus Israel ad me : Sume calicem vini furoris » sive « meri hujus de manu mea, et propinabis de illo cunctis gentibus, ad quas ego

qui s'est enflé d'orgueil et qui a cru que sa do- elles. Je recus la coupe de la main du Seigneur quelles il m'envoya. » Jerem. xxv 15 et segq. cette époque jusqu'à présent, n'est-il resté de Ba-vin pur, sans mélange, en grec àssarou, est la marque de la colère de Dieu. Toutes les nations qui ont combattu contre son peuple boiront de toutes les menaees que contient le livre de Jéré- ce calice de la fureur divine, au sujet duquel mie, car dans ce qui suit Jérémie décrit les maux Isaïe a écrit contre Jérusalem : « Levez-vous, vous qui avez bu et qui avez épuisé le calice de « De grandes nations et de grands rois les ont la colère, le calice de la ruine. » Isai. II, 17. servis, et je leur rendrai selon leurs œuvres et Cc calice, Dieu le fait boire à toutes les nations, pour provoquer leurs vomissements et les frapper de démence. Il s'est trouvé un mauvais interprète pour prendre cela en bonne part. C'est, dit-il, comme une potion bienfaisante qui chasse hors de l'estomac tout ce qu'il contient de bile, de pituite et d'humeurs nuisibles et nous rend la santé. Pour lui encore Jérémie est la figure du Sauveur, en ce qu'il a fait boire aussi toutes les nations vers lesquelles il a été envoyé, afin qu'après avoir rejeté l'idolàtrie, elles se consacrassent au culte de Dieu. Tout cela est en opposition avec la Sainte Ecriture, la suite le fera voir. Ce n'est pas comme remède, quoi qu'il en dise, c'est comme châtiment queles peuples boivent à ce calice de vin sans mélange.

« A Jérusalem et aux villes de Juda et à ses rois et à ses princes, pour en faire un désert et un ob-

mittam te, et bibent, et inebriabuntur; et insanient guavit in gentibus, et non Domini voluntatis, Medis a facie gladii, quem ego mittam inter eos. Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus ad quas misit me Dominus. a Jerem. xxv, 45 et seqq. Propinatio calicis, et calicis meri, sive non mixti quæ Græce dicitur axoxtou, Dominici furoris indicium est, ut omnes gentes, que contra Dei populum militarunt, bibant de calice furoris Domini, de quo scribit Isaias contra Jerusalem : « Scyphum furoris, calicem ruinæ ebibisti et evacuasti, propterea consurge.» Isa. Li, 17. Iste autem calix ideirco bibitur a cunctis gentibus, ut vomant et insasiant. Quod quidam pravus interpres in housem partern accipit, ut instar catharticæ potionis quidquid choleræ et pituitæ et noxii humoris in pectore est, foras exire compellat, et restituat pristinam sanilatem. Pro Jeremia quoque Salvatorem accinit, quod inse cunctis gentibus propinarit ad quas et missus sit, ut abjecta idololatria, Deise cultui dedicarent. Quod contrarium esse Scripturæ sanctæ, monstrabunt sequentia. Non enim pro remedio, ut ille vult, sed pro pæna meraco calice propinantur.

« Jerusalem et civitatibus Juda, et regibus ejus, et principibus ejus, ut darem eos in solitudinem, et in iet d'effroi, de risée et de malédiction, comme en ce zot. » Jerem. xxv. 20. Il nomme en général la Pajour. . Jerem. xxv, 18. Je pensais, dit Jérémie, ses princes, pour en faire un obiet d'effroi, de risée et de malédiction, comme le prouve l'exemment qu'il s'est écrié déjà : « Vous m'avez séduit, tifs. Seigneur, et j'ai été séduit; vous avez été plus fort et vous avez prévalu. » Jerem. xx. 7.

néralement. » Jerem. xxv, 19. Après Jérusalem, ce sont le roi d'Egypte Pharaon et ses compatout le peuple, et quiconque, bien qu'il ne soit pas égyptien, habite dans cette contrée. Ces derfixés en Egypte ou y passaient.

« A tous les rois de l'Ausitide, » Jerem. xxv, 19, en hébreu Us. L'histoire nous apprend que ce fut la patrie de Job : « Il v avait dans l'Ausitide un homme qui s'appelait Job. . Job. 1, 1. Il faut noter toutefois que cette phrase n'est pas dans les Sep- en effet occupées par les Babyloniens. tante et que Théodotion a traduit Us par ile.

stuporem, et in maledictionem, sicut est dies ista » dum hunc versiculum in LXX non haberi, Theodotio-Jerem. xxv, 18. Putabam, inquit, quod solis gentibus propinarem, et ideo me huic ministerio lætus obtuleram; sed inter cæteras gentes, imo ante cæteras, propinavi Jerusalem et civitatibus Juda, et regibus cius, et Principibus, ut darem eos in stuporem, et in solitudinem, et in maledictionem, sicut et præsenti prome, Domine, et seductus sum, invaluisti et potuisti. » Jerem. xx, 7.

« Pharaoni regi Ægypti et servis ejus et principibus ejus, et omni populo ejus, et universis generaliter. » Jerem. xxv, 19. Post Jerusalem, bibit Pharao rex Æygpti et socii ejus; biberunt principes et universus populus, cunctusque, qui non quidem est Ægyptius, vertere συμμέκτους, id est, « mixtitios, » vulgus non Ægyptiæ regionis, sed peregrinum et adventitium.

« Et cunctis regibus terræ Ausitidis. » Jerem xxv, 19. Quæ Hebraice appellatur vs (עיצי), de qua et Job fuisse narrat historia : « Homo quidam erat in regionem Ausitidi, nomine Job. » Job. 1. 1. Et tamen scien-

lestine ou terre des Philistins, et en particulier que je ne ferais boire que les autres nations, et leurs villes : Ascalon, Gaza, Accaron, Azot; il ne l'avais accepté avec joie ce ministère; mais par- passe sous silence que Geth, que contient le mot mi les autres, ou plutôt avant les autres i'ai fait restes. C'est là ce que signifie : « Et les restes hoire Jérusalem et les villes de Juda, ses rois et d'Azot, » car Espop, la contrée de la ville de Geth, est voisine et limitrophe d'Azot. Quant aux Philistins, nous vovons dans Isaïe que leur terre ple de ce moment. C'est dans le même senti- fut ravagée par les Babyloniens qui les firent cap-

« Et à l'Idumée, et à Moab, et aux enfants d'Ammon, et à tous les rois de Tyr, et à tous les « A Pharaon, roi d'Egypte, et à ses serviteurs, rois de Sidon. » Jerem. xxv, 24. Enom est le et à ses princes, et à tout son peuple, et à tous gé- nom hébreu de l'Idumée, où se trouve le mont de Séir; Moab et Ammon étaient enfants de Loth, et leur race habite dans le voisinage de la gnons qui boivent; ils ont bu, les princes et mer Morte. Tyr et Sidon sont deux métropoles du littoral de la Phénicie; elles furent subjugées par les Babyloniens; Carthage était une de leurs niers, les Septante les appellent συμμεστους, mêlés, colonies, et de là le nom de Pænes, donné aux tous ceux qui, originaires de l'étranger, s'étaient Carthaginois par corruption de Phænes. Leur langue a une grande parenté avec celle des

> « Et aux rois des îles qui sont au delà de la mer. » Jerem. xxv, 22. Au delà de Cypre, de Rhodes et des îles appelées Cyclades, qui furent

«Età Dédan, et à Thèma et à Buz, et à tous ceux qui « A tous les rois de la terre des Philistins, et se font couper les cheveux en rond. » Jerem. xxv. à Ascalon, à Gaza, à Accaron et aux restes d'A- 23. Ces nations sont dans le désert, voisines de

nemque pro « Us, » interpretatum esse « insulam. »

« Et cunctis regibus terræ Philisthiim et Ascalonis, Gasæ, Accaronis, et reliquiis Azoti. » Jerem. xxv. 20. Generaliter posuit Philisthiim, hoc est, terram Palæstinorum, et specialiter urbes eorum Ascalonem. Gazam, Accaron, Azotum; solam tacuit Geth, quæ conbatur exemplo. Unde dicit et supra : « Seduxisti tinetur in reliquiis. Hoc est enim quod scriptum est : «Et reliquiis Azoti; » vicina enim atque confinis est Azoto, quæ Hebraice dicitur באססס (אשרוד), regio urbis Geth. Palæstinos autem a Babyloniis captos atque vastatos, scribit Isaias.

« Idumææ, et Moab, et filiis Ammon, et cunctis regibus Tyri, et universis regibus Sidonis. » Jerem. xxv, 21. Idumæa in qua sunt montes Seir, et quæ Hesed in ejus regionibus commoratur : quos Septuaginta hraice appellatur בססא (אדים) : Moab, et Ammon, ipse sunt filii Lot, proximi maris Mortui. Tyrus et Sidon in Phœnicis littore principes civitates, quæ et ipsæ Babylonio veniente superatæ sunt, quarum Carthago colonia. Unde et Pœni sermone corrupto quasi Phœni appellantur : quorum lingua Hebrææ linguæ magna ex parte confinis est.

font couper les cheveux en rond. »

« Et à tous les rois d'Arabie, et à tous les rois xxv, 24. Ceci n'est pas dans les Septante, qui Théma, Ruz et les Ismaélites.

« Et à tous les rois de Zamri. » Encore une phrase qui n'est pas dans les Septante.

« Et à tous les rois d'Elam, et à tous les rois des Mèdes. . Jerem. xxv, 25. De ce que Zamri est suivi d'Elam et des rois des Mèdes, nous concluons que c'est aussi une contrée de la Perse, à moins qu'il ne faille rattacher ce nom à celui d'Arabie qui précède, et ce serait alors une région du désert. Elam, d'où les Elamites, est une contrée de la Perse au delà de Babylone. Ce sont les Mèdes qui, avec les Perses, détruisirent Babylone. Alexandre, roi de Macédoine, leur fit boire à eux-mêmes le vin sans mélange du calice de la

« Et à tous les rois de l'Aquilon près et loin. » Jerem. xxv, 26. Il vient d'énumèrer les contrées de la Perse, de Babylone, d'Elam et des Mèdes; il désigne maintenant en général tous les rois de

« Et regibus insularum, quæ sunttrans mare. » Jerem.

xxv, 22. Trans (At. transit) Cyprum, et Rhodum, et

insulas, quæ appellantur Κυκλάδες. Et hæc enim a

« Et Dedan, et Theman, et Buz, et universis qui

attensi sunt in comam. » Jerem. xxv 23. Hæ gentes

in solitudine sunt, vicinæ et mixtæ regionibus Ismae-

litarum, quos nune Saracenos vocant, et de quibus di-

« Et cunctis regibus Arabiæ, et cunctis regibus Oc-

cidentis, qui habitant in deserto. » Jerem. xxv. 24.

Hoc in LXX non habetur. Post Dedan igitur, et The-

man, et Buz, et Ismaelitas, regionum ordinem se-

« Et cunctis regibus Zamri. » Hoc quoque in LXX

« Et cunctis regibus Elam, cunctisque regibus Medo-

rum. » Jerem. xxv, 25. Ex eo quod Zamri sequitur Elam

citur : « Qui attonsi sunt in comam. »

Babyloniis occupatæ sunt.

quitur.

celles des Ismaélites, maintenant appelés Sarra- l'Aquilon qui sont près ou qui sont loin. Les Sepsins et à qui s'appliquent cès mots : « Qui se tante ont rendu le mot hébreu Saphon, aquilon. par ἀφηλιώτην, tourné vers l'Orient.

« A chacun contre son frère, et à tous les d'Occident qui habitent dans le désert. » lerem. royaumes qui sont sur la face de la terre. » Jerem. xxxv, 26. Comme il eût été trop long d'énucontinuent l'énumération des pays, après Dédan, méner en détail tous les pays de l'Orient, il dit en général tous les royaumes de la terre, tous ceux qui y portent un nom. Dans le membre de phrase : « A chacun contre son frère; »il sousentend : « J'ai fait boire le vin de la colère, » pour plonger dans la fureur, les vomissements la folie et les guerres intestines. Quant aux mots qui suivent : «Le roi de Sésach boira après eux, » et qui ne sont pas dans les Septante, en voici le sens : Tous les peuples autour de Babylone seront soumis à son empire, elle assujettira, tout à sa puissance au point que toutes les nations qui viennent d'être énumérées la serviront et boiront de son calice. De là cette expression dans la vision contre Babylone : « Babylone est une coupe d'or enivrant toute la terre. » Jerem. 11, 7. Or le dernier roi de Babylone videra le calice que lui fera boire le conducteur du char attelé d'un chameau et d'un ane. Cyrus roi des Mèdes et des Perses, Comment Sesach peut désigner Babylone

> longe, » Jerem. xxv, 26. Quia Persidis et Babylonis, Elam atque Medorum enumeraverat regiones; nunc generaliter ponit omnes reges Aquilonis, qui prope sunt, et qui longe. Pro Aquilone, qui Hebraice dicitur saphon (ΥΕΥ), LXX vertere άφηλωσην, quem nos « Subsolanum » possumus dicere.

« Unicuique contra fratrem suum, et omnibus regnis terræ quæ super faciem ejus sunt. " Jerem. xxv, 26. Ne cunctas Orientalis provinciæ regiones enumerare per partes longum fieret, generaliter nosuit omnia regna terræ quæ memorantur in terra. Quod autem dixit contra fratrem suum, 'subauditur : « Dedi meracam potionem, » ut omnes furerent, vomerent, insanirent, et mutuis inter se præliis dimicarent. Quodque intulit : « Et rex Sesach bibet post eos, » et in LXX non habetur, hunc habet sensum : Omnes, inquit, in circuitu nationes Babylonio imperio subjacebunt, et cuncta sum subjiciet potestati, ita ut universm, quas præteritus sermo narravit gentes, ipsi serviant et bibant de calice ejus. Unde et in visione contra Babylonem scribitur : « Calix aureus Babylon, inebriaus omnem terram. » Jerem. Li, 7. Novissimus autem rex Babylonis bibet hanc potionem, propinante sibi ascensore bigæ, cameli, et asini, Cyro rege Medorum, atque Persarum. Quomodo autem Babylon, quæ Hebraice dicitur BABEL (בְּרָבל), intelligatur SESACH (ששר). sans peine, pour peu qu'on ait la moindre tein- point d'en être maîtres. L'Apôtre tint la même ture de la langue hébraïque. De même que chez nous on lit l'alphabet grec dans l'ordre des lettres jusqu'à la dernière : alpha, bétha, et le nez-vous pas que je vous ai dit ces choses lorsreste jusqu'à oméga, et que pour exercer la mémoire des enfants on a coutume ensuite d'intervertir cet ordre et de mêler les premières aux dernières lettres : alpha, omicron, bétha, psi; de même chez les Hébreux l'ordre est : aleph, beth, ghimel, jusqu'à la vingt-deuxième et dernière lettre thau que précède le sin, Si nous disons : aleph, thau, beth, sin, nous finirons au milieu à la lettre lamed et à chaph qui la suit immédiatement. Par une combinaison semblable, si, après avoir forme dans l'ordre ordinaire des lettres le nom de Babel, nous prenons l'alphabet à rebours, nous trouverons son pendant Sésach. Conformément au génie de la langue hébraïque, on n'écrit les voyelles ni entre beth et beth et lamed de Babel, ni entre Sin et sin et caph de Sésach. Or, à mon sens, c'est par prudence que le Prophète voilait ce nom, pour ne pas s'attirer la colère d'ennemis puissants

dont le nom hébreu est Barel, on le comprend qui assiègeaient Jérusalem et qui étaient sur le conduite à l'égard des Romains, quand il écrivait au sujet de l'Antéchrist : « Ne vous souveque j'étais encore avec vous ? Et vous savez bien ce qui le fait différer de venir jusqu'à ce qu'il paraisse en son temps, » sous-entendu, l'Antéchrist. « Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent, attendant seulement pour se manifester que ce qui le retient maintenant ait disparu; et alors paraitra cet impie, que le Seigneur Jésus tuera par le souffle de sa bouche et détruira par l'éclat de sa présence. » Il Thessal. H. 5 et segg. Ce qui retient, c'est l'empire romain; et en effet, selon la prophétie de Daniel, avant que cet empire ait été détruit et qu'il ait disparu, l'Antéchrist ne viendra pas. Si saint Paul s'était clairement expliqué à cet égard, il aurait sottement excité la rage de la persécution contre les Chrétiens et contre l'Eglise alors au berceau. Nous nous sommes étendus plus que ne le voudrait la rapidité des Commentaires sur ce passage que dédaigneront peut-

non magnopere laborabit, qui Hebrææ linguæ parvam saltem habuerit scientiam. Sicut anud nos Græcum alphabetum usque ad novissimam litteram per ordinem legitur, hoc est : Alpha, Betha, et cætera usque ad w, rursumque propter memoriam parvulorum solemus lectionis ordinem invertere, et primis extrema miszere, ut dicamus : Alpha, O, Betha, Psi ; sic et apud Hebræos primum est aleph & secundum Bette 2, tertium cumer 1, usque ad vigesimam secundam, et extremam litteram THAU II, cui penultima est six W. Legimus itaque ALEPH, THAU, BETH (9), SIN E Z IN N; Cumque venerimus ad medium, LAMED 5, litteræ occurrit CHAPH 7 : et ut, si recte legamus, legimus BABEL (בבל), ita ordine commutato, legimus sesacu (שישי). Vocales autem litteræ (a) inter BETH et BETH, et LAMED (b), juxta idioma linguæ Hebrææ in hoc nomine non ponuntur. Arbitrorque a sancto Propheta prudenter fuisse celatum, ne aperte corum contra se insaniam

que eius potituri erant. Quod et Apostolum contra imperium Romanum fecisse legimus, scribentem de Antichristo : « Non meministis quod cum apud vos essem adhuc, hæc dicebam vobis? Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore, " subauditur Antichristus. « Jam enim mysterium iniquitatis operatur; tantum qui tenet modo, teneat donec de medio fiat, et tune revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et destruct illuminatione adventus sui. » II Thess. II, 5 et segg. Eum qui tenet. Romanum imperium ostendit; nisi enim hoc destructum fuerit, sublatumque de medio, juxta prophetiam Danielis, Antichristus ante non veniet. Oned si aperte dicere voluisset, stulte persecutionis adversum Christianos et tunc nascentem Ecclesiam rabiem concitasset. Longius quam Commentariorum brevitas patitur, de hoc capitulo diximus, quod Græci forsitan Latinique fastidient, quia in suis codicibus commoveret, qui obsidebant Jerusalem, et jam jam- non habetur. Sed quid proderit cum in consequentibus

Edition Mignet

(a) « Inter » nerm et nerm. Superflue in omnibus exemplaribus mes, additur « et Caph ; ibi enim legitur, « inter Beth et Beth, Lamed et Caph ; » cum sit sermo de nomine 522, cujus inter consonantes litteras, non adduntur vocales littera juxta idioma lingua Hebrace. « Boias vocant. » Consule lib Nominum ad vocem a Luza.n

(b) In Cistere, quemadmodum et in suis mes, reperit Martianzus, additur « et Chaph ; » hoc seilicet sensu, quod sieuti in nomine « Babel, » duplici « Beth, » que in alphabeto Greco socunda est littera, duplex in nomine « Sesach » respondet « Sin, » que peoultima est : ita eodem ordine To, " Lamed a respondent " Chaph. a Sunt vero qui locum ita supplendum veliat, " inter Beth et Beth et Lamed : inter Sin et Sin et Chaph. » Hojus autem Cabbelistice permutationis, que apud Judeos obtinet, rulgarique nomine appellatur a primis litteris « Athbas, » tota in Alphabetho ratio est hujusmodi :

את בש גר דק הע וף זע חס פון ים כל.

regesque Medorum, arbitramur et Zamri regionem esse Persidis, nisi forte ex eo quod præcessit Arabia, et hi reges solitudinis accipiendi sunt. Elam autem regio Persidis trans Babylonem, unde et Elamitæ. Medi quoque, atque Persæ, a quibus capta et destructa

est Babylon. Et ipsi enim meracum calicem, Alexandro rege Macedonum propinante potarunt.

« Et cunctis regibus Aquilonis de prope et de

n'est pas dans leurs recueils. Mais qu'y gagne- que tout ce qui est impur soit rejeté comme sous ront-ils, alors que le même Prophète dit plus l'action d'une purge, comment justifier cette conloin : « Comment Sésach a-t-elle été prise, et clusion : « Et ne vous relevez plus ? » Quant au comment s'est-on emparé de la reine du monde? genre de potion qui les fait tomber à jamais Comment Babylone est-elle devenue un obiet d'effroi parmi les nations ? » Les 'interprétations le glaive que j'enverrai parmi vous. » allégoriques rapportent tout ce passage à l'uniles enivrera en leur faisant boire le vin des pé- que dit le Scigneur des armées : Vous boirez et chés le plus pur, et lui-même à la fin des temps vous boirez encore; et puisque dans la ville on boiralles'supplices et les tourments, puisque c'est mon nom est invoqué je commence ma venà propos de lui que l'Apôtre a écrit : « Le Sei- geance, comment serez-vous innocents et pourgneur Jésus le tuera par le souffie de sa bouche...» rez-vous échapper » ou « serez-vous purs jet im-II Thessal, II, 8... « La mort sera le dernier en- maculés ? Vous n'échapperez pas au châtiment » nemi qui sera détruit. » I Corinth. xv., 26. Mais ou « vous ne serez pas trouvés purs. » Jerem. c'est un travail des plus ardus que d'interpréter xxv, 28. C'est une manière détournée de faire d'après leurs étymologies les noms des diverses voir que ceux qui n'auront pas voulu se soumetnations et de faire accorder les vices de chacune tre volontairement aux préceptes de Dieu, les avec le sens du nom qu'elle porte.

gneur des armées, le Dieu d'Israël : Buvez, eni- ou non, la volonté de Dieu sera faite. Dès que vrez-vous jusqu'au dégoût, et tombez et ne vous la ville de Jérusalem, où fut invoqué le nom de relevez plus devant le glaive que j'enverrai Dieu, comme l'atteste le Roi Prophète : « Dieu parmi vous. » Jerem. xxv, 27. Après que vous est connu dans Juda et son nom est grand dans aurez accompli l'ordre de Dieu, vous comman- Israel, » Psalm, LXXV, 1, a bu le vin enivrant du derez ainsi en son nom : « Buvez, enivrez-vous calice de colère, combien plus serez-vous trouvés jusqu'au dégoût, et tombez pour ne vous plus impurs, vous qui adorez les idoles au lieu d'inrelever. » Si boire, s'enivrer jusqu'au vomisse- voquer le nom de Dieu!

hic ipse Propheta dicat : « Quomodo capta est Sesach, « et nolite consurgere ? » Quæ sit autem potio, quæ et comprehensa est inclyta universæ terræ? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes? » Allegorici interpretes istum omnem locum ad cunctas referunt nationes, quas inebriaverit diabolus calice peccatorum meracissimo; et novissimum etiam ipsum bibiturum supplicia atque cruciatus, de quo scribit Apostolus : « Quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui. » II. Thess. II, 8; et in alio loco dicit : « Novissimus autem inimicus destructur mors. » I Corinthxv, 26. Quod magnarum virium est posse diversarum, vocabula nationum transferre sub etymologiis suis et singula vitia singulis nominibus coaptare.

« Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bibite et inebriamini, et vomite, et cadite, et nolite consurgere a facie gladii, quem ego mittam in vos. » Jerem. xvv, 27. Postquam, inquit, Lxxv, 4, bibit meracum calicem furoris, quanto magis cunctis gentibus propinaveris, et impleveris præceptum Domini, rursum hæc verbis Domini imperabis, et dices : « Bibite et inebriamini, et vomite, et cadite, et nolite consurgere, » Si bibere et inebriari, vomere, et cadere salutis indicium est, ut instar catharticæ

être les interprètes grecs et latins parce qu'il ment et tomber est la marque du salut, en sorte Dieu l'indique clairement en ces mots : « Devant

« S'ils ne veulent pas recevoir la coupe de voversalité des peuples : le diable, disent-elles, tre main pour boire, vous leur direz : Voici ce subiront contre leur gré, puisqu'il leur sera dit : "Et vous leur direz : Voici ce que dit le Sei- "Buvez et buvez encore. " Que vous le vouliez

> eos cadere faciat in æternum, ponit manifestius, id est, « a facie gladii onem ego mittam inter vos. »

> « Cumque noluerint accipere calicem de manu tua ut bibant, dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercicituum : Bibentes bibetis; quia ecce in civitate, in qua invocatum est nomen meum, ego incinio affligere. et vos quasi innocentes immunes eritis » sive « et vos munditia mundi eritis? non eritis immunes » sive « non eritis mundi. » Jerem. xxv. 28. Latenter ostendit, præceptum Dei, qui voluntate facere nolucrint, suscepturos necessitate, et audituros : « Bibentes bihetis, » Velitis, inquit, nolitis. Dei sententia complenda est. Si enim civitas Jerusalem, in qua notum fuit nomen Dei, dicente Propheta : « Notus in Judæa Deus, in Israel nomen magnum ejus. » Psalm. vos non eritis mundi, qui pro Dei nomine idola co-

« Gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercitnum. » Jerem. xxv, 29. Ista est potio meracissima, iste calix furoris Domini, potionis noxia quæque pellantur, quomodo sequitur, qui non super solam Jerusalem, sed super omnem vo-

" Car l'appelle le glaive contre tous les habi- Du haut de sa sainte demeure il fera retentir sa tants de la terre, dit le Seigneur des 'armées, » voix, pour effraver tous ceux qui l'entendront.

tions; il est jugé lui-même avec toute chair : Dieu, il les livre au glaive éternel. J'ai livré les impies au glaive, ditle Seigneur, » Jerem. xxv, 30, 31. Donnons d'abord le sens vrai. Vous prophétiserez'pour toutes les nations et vous leur direz que le Seigneur va rugir du haut dente de Dieu. Le Seigneur, disent-ils, répondra du ciel, c'est-à-dire, donner des marques de sa du haut du ciel, assurément à ceux qu'il doit saufureur, selon cette expression de l'Ecriture : «Le ver ; il leur fera entendre sa voix du fond de sa lion rugit, qui ne craindra point? Le Seigneur a parlé, qui ne prophétisera point? » Amos. III, 8. qu'il habite. Pour eux, comme des vendangeurs

Jerem, xxv. 29. Voilà le vin très-pur, voilà le ca- Il rugira contre le lieu de sa gloire, c'est-à-dire, lice de la colère du Seigneur, et il l'appelle, non contre son temple. Et lorsqu'il aura rugi, il s'épas contre Jérusalem seulement, mais contre lèvera une grande clameur comme le chant de toute la terre et tous les peuples qui l'habitent, ceux qui foulent le pressoir, et une lamentation Dieu déjà avait dit de même : « J'enverrai à Na- funèbre à l'occasion du sang répandu dans les buchodonosor roi de Babylone, mon serviteur, discordes intestines; c'est ce que Symmaque apet je l'amènerai sur cette terre contre ses habi- pelle κατάληγαα et Aquila ἰασμος. L'éclat de cette tants et contre toutes les nations qui sont alen- clameur et de ce chant arrivera jusqu'aux extrémités de la terre, parce que le Seigneur entrera « Vous prophétiserez'contre eux toutes ces me- en jugement avec les nations. Puisque le Seinaces et vous leur direz : Le Seigneur rugira » gneur entre en jugement avec les nations, c'est ou « répondra du haut du ciel et du haut de la qu'elles ont des mérites divers, Ose, 17, ce qui sainte demeure il fera entendre sa voix. Il ru- donne le sens de ce passage : « Celui qui ne gira et il rugira encore contre le lieu de sa gloire; croit pas est déjà jugé. » Joan. III, 18. Il est jugé son rugissement, comme les cris de ceux qui parce qu'il n'a pas cru; mais ceux qui ne croient foulent le pressoir, éclatera contre tous les ha- pas seront frappés de peines plus ou moins grabitants de la terre. Le bruit » ou « la ruine est ves. Le Seigneur est jugé lui-même avec toute parvenue jusqu'aux extrémités du monde, parce chair, afin que nul ne demeure sans jugement. que le Seigneur entre en jugement avec les na- Quant aux impies, à ceux qui ne croient pas en Les commentateurs par allégorie expliquent ce

passage d'après les Septante de manière à présenter en bonne part ce qui est une menace évisainte demeure, il leur répondra dans le lieu

catur terram et cunctas in circuitu nationes. De quo supra dixerat : « Et mittam ad Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum, et adducam eum super terram istam, et super habitatores ejus, et super omnes nationes our in circuito illine ennt "

«Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, et dices ad illos : Dominus de excelso rugiet » sive « responsum dabit, et de habitaculo sancto suo dabit vocem suam. Rugiens rugit super decorem suum, celeuma quasi calcantium concinetur adversum omnes cam, ut quidam volunt : « Qui non credit, jam judihabitatores terræ. Pervenit sonitus » sive « interitus » usque ad extrema terræ, quia judicium Domino cum gentibus; judicatur ipse cum omni carne; impios tradidi gladio, dicit Dominus, » Jerem, xxv. 30, 31, Primum dicamus ut se interpretationis veritas habet. Cunctis, inquit, gentibus prophetabis, et dices quod Dominus de excelso ragiat, hoc est, det sui furoris indicium, juxta illud quod scriptum est : « Leo rugiet, et quis non timebit? Dominus locutus est, et quis non prophetabit? Amos, III. », 8 Et de habitaculo sancto suo dabit vocem suam, ut cunctos terreat audientes. Rugiet

autem super decorem suum, hoc est, super Templum. Cumque ille rugierit instar calcantium in torcularibus celeuma cantabitur, et in effusione sanguinis mutui (Al. mutuo), carmen lugubre concinetur: quod Symmachus, κατάληγμα ; Aquila, κασμός vocat. Cuius celeumatis et carminis sonitus usque ad terræ extrema perveniet, quia judicium Domini cum gentibus. Si autem judicium Domini cum gentibus est, sunt et gentium merita diversa. Ose. IV. Ad exponendum illum locatus est. » Joan. III, 18. Judicatus quidem est in eo quod non credidit; sed ipsi qui non credunt inter se diversis afficientur suppliciis. Judicatur ipse cum omni carne, ut nullus injudicatus abeat. Impios autem, hoc est, qui Domino (At. in Deum) non credunt, tradit gladio sempiterno.

Allegorici interpretes juxta LXX hunc locum sic edisserunt, ut ad bonam partem referant apertam Domini comminationem. Dominus, inquiunt, de excelso responsum dabit, his videlicet quos salvaturus est. Et de loco sancto suo dabit vocem suam, respondebitque

chargés de fruit, ils répondront à leur tour à sa frappa lui-même; mais sa volonté et son ordre parole : La ruine viendra sur tous les habitants de la terre: non pas sur tout homme, mais sur les nations et il sera jugé lui-même avec toute

fliction passera d'une nation sur une autre et une grande tempête viendra des extrémités de Seigneur seront ce jour-là d'un bout de la terre à queillera point, on ne les ensevelira pas: ils seront étendus dans le fumier sur la face de la terre, » Jerem, xxv. 32, 33, Ou'ils rougissent ceux qui font violence à la Sainte Ecriture en interprétant en bonne part des paroles pleines de menace. C'est dans le sens de ce passage, à mon avis, que notre Seigneur a dit : « Le peuple se lèvera contre le peuple, le rovaume contre le royaume, » Luc. xxi, 10, et ce qui suit dans l'Evangile sur la même idée. C'est ce qui arriva, selon l'histoire, lorsque toutes les nations d'alentour eurent été subjuguées par le roi de Babylone et qu'elles subirent sa tyrannie. Dans l'ordre prophétique, elles auront lieu après un long laps de temps, à la fin du monde. Les mots victimes du Seigneur n'impliquent pas que le Seigneurles

sermonem in loco suo. Illi autem quasi vindemiantes pleni fructibus, illius sententiæ respondebunt : Super omnes habitatores terræ veniet interitus; non super universam terram, sed super partem terræ, cornm videlicet qui non credunt. Judicium erit in gentibus. et ipse judicabitur cum omni carne. Impii autem tradentur gladio.

« Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce afflictio egredietur de gente in gentem, et turbo magnus egredietur a summitatibus terræ. Et erunt interfecti Domini sive vulnerati a Domino in die illa a summo terræ usque ad summum ejus. Non plangentur et non colligentur, neque sepelientur; in sterquilinium super faciem terræ jacebunt. » Erubescant qui vim Scripturæ sanctæ facere conantur, in bonam partem ea quæ comminationis plena sunt, disserentes. De hoc autem loco puto dixisse et Dominum : « Consurget gens adversus gentem, et regnum contra regnum : » Luc. xxi. 10 : et cætera quæ in ipsius Evangelii sententia continentur. Intelligamus autem hæc (Al. ipsa) facta juxta historiam, quando a rege Babylonio cunctæ nationes in circuitu subjugatæ sunt, et imperium ejus sensere crudele. Vel juxta prophetiam longo post tempore

s'accomplissent dans la ruine des méchants.

« Poussez des lamentations » ou « des cris de laterre des incrédules. Le Seigneur jugera toutes joie, bergers, et criez; couvrez-vous de cendres, vous les chefs du troupeau » ou « pleurez, béchair. Quant aux impies, ils seront livrés au liers du troupeau, parce que les jours sont remplis après lesquels vous devez périr, parce que « Le Seigneur des armées a dit : Voilà que l'af-vous allez être dissipés et que vous serez brisés comme des vases précieux » ou « comme des béliers choisis. La fuite sera enlevée aux bergers et la terre Et les victimes » ou « les blessés du le saint aux chefs » ou « aux béliers du troupeau. . Jerem. xxv, 34, 35. Il est à remarquer l'autre; on ne les pleurera point, on ne les re- qu'au lieu du mot lamentation qui est dans l'hébren et que tous les traducteurs ont adopté. les Septante ont mis ironiquement cri de joie. Entre les pasteurs et les béliers ou chefs du troupeau, il v a cette différence que les bergers ne font point partie du troupeau, tandis que les béliers, qui sont la figure des riches, en font partie « Les jours, » continue la prophétie, « sont remplis après lesquels vous devez périr; » ils seront remplis quand la mesure des péchés sera comble; alors ils seront dispersés et brisés comme des vases précieux, en sorte qu'on ne puisse plus les rétablir de leurs débris, et que le dommage de leur ruine soit d'autant plus grand qu'ils avaient auparavant plus de prix; ou bien, comme des béliers choisis, afin qu'ils soient de grasses victimes pour les démons avides de les

> in consummatione mundi futura. Dicunturque interfecti a Domino, non quod Dominus ipse percutiat; sed quo in interitu pessimorum, voluntas et imperium Domini compleatur.

> « Ululate » sive « jubilate pastores, et clamate, et aspergite vos cinere optimates gregis » sive » plangite arietes ovium, quia completi sunt dies vestri ut interficiamini, et dissipationes vestræ, et cadelis quasi vasa pretiosa » sive « quasi arietes electi. Et peribit fuga a pastoribus, et salvatio ab optimatibus » sive « arietibus gregis, » Jerem. xxv. 34. 35. Notandum quod in hoe tantum loco LXX « jubilum » in malam partem posuerint; pro quo alii interpretes « ululatum » (ut in Hebræo scriptum est) transtulere. Inter pastores et arietes sive optimates gregis, ista distantia est, quod pastores rationalium sunt, arietes autem et optimates referentur ad divites qui et josi pars gregis appellantur. Quodque infert : « Completi sunt dies vestri, ut interficiam ni. » tune complebuntur dies eorum. quando fuerint peccata completa; et dispergenturet cadent sicut vasa pretiosa, ut confracta non valeant instaurari, et quanto ante fuere pretiosiora (Al. pretiosa), tanto majus eorum in confractione sit dammum; sive

dévorer, « La fuite sera enlevée aux pasteurs, » parce qu'ils n'auront pas fait pénitence. Aussi est-il dit aux Pharisiens : « Race de vipères, qui vous montrera un chemin pour fuir la colère qui doit venir? » Luc. v. 7, et lisons-nous dans les psaumes : « Il ne m'est resté aucun moven de fuir. » Psalm. extt. 5. « Et le salut. » poursuit le texte, « aux chefs » ou « aux béliers du troupeau; » sera enlevé est sous-entendu comme redondant.

chefs du troupeau » ou « cris des béliers, parce que le Seigneur a dévasté leurs pâturages. Et les chants de la paix sont dans le silence devant la colère du Seigneur, » Jerem. xxv. 36, 37, Encore ici les Septante ont mis joie pour lamentation. Entre les pasteurs et les béliers, il y a cette différence que dans l'Eglise sont réputés pasteurs ceux qui gouvernent le troupeau avec science et sagesse, et béliers, ceux qui sont princes parmi le peuple, mais sont étrangers à la sagesse et à la doctrine ecclésiastiques et à cause de leur simplicité grande sont voisins de la sottise. Or, lorsque nous avons la paix et que loin d'en comprendre les biens et les charmes, nous nous livrons à la luxure, à l'oisiveté et aux plaisirs, alors les biens de la paix cessent ou se taisent; ils nous sont enlevés à cause du courroux terrible du Seigneur, et c'est l'accomplissement de

cette parole : « Dans le temps qu'ils diront : Nous sommes en paix et en sécurité, ils seront surpris par leur perte imprévue. » I Thessal. v. 3. devant laquelle tout fera silence.

« Le Seigneur comme un lion a délaissé sa tente » ou « le lieu de son repos » ou bien avec plus de vérité « son tabernacle, » car c'est là le sens du mot hébreu Succeo, « et leur terre a été désolée » ou « rendue impraticable devant la colère d'une colombe » ou « devant une grande « Voix de clameur des bergers, hurlements des épée et devant l'indignation et la fureur du Seigneur. » Jerem. xxv. 38. Le Seigneur dont le Prophète vient de dire : « 11 rugira du haut du ciel, il fera retentir sa voix du fond de sa sainte demeure, il rugira et il rugira encore contre le lieu de sa gloire, » le Seigneur luimême quittera son tabernacle, dont l'Ecriture parle ainsi : « Il a choisi son lieu dans la ville de paix » ou « dans Salem, et sa demeure dans Sion. » Psalm, LXXX, 2; il quittera son séjour et il accomplira cette parole du même Jérémie : « J'ai quitté ma maison, i'ai abandonné mon héritage, » Jerem, xu, 7, Il les délaisse comme un lion sa retraite, afin que toutes les bêtes aient la liberté de dévaster sa terre dont nul n'ose approcher quand elle est sous la garde et la protection de ce lion. « Leur terre, » dit-il, celle du peuple juif ou certainement celle de tous les peuples, « a été désolée et rendue impraticable

quasi arietes electi, ut pinguis hostia sit devorare cupientium. « Peribit. » inquit, « foga a pastoribus, » quando non egerint pœnitentiam. Denique dicitur ad Pharisæos: « Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira? » Luc. x, 7. Et in psalmis legimus : « Periit fuga a me. » Psalm. CXLI, 5. « Et salvatio, » inquit, « ab optimatibus gregis, » sive « arietibus : » ἀπό χοινού, subauditur « peribit. »

« Vox clamoris pastorum, et ululatus optimatum gregis » sive « jubilum arietum, quia vastavit Dominus pascua eorum. Et conticuerunt arva pacis a facie iræ furoris Domini, » Jerem. xxv. 36, 37. Et hic notandum quod apud LXX « jubilum » pro « ulalatu » positum sit. Inter pastores autem et arietes ista diversitas est, quod pastores putentur in Ecclesia, qui præsunt gregi cum sapientia et eruditione atque doctrina, arietes vero qui principes quidem videntur in populo, sed nihil habent in se doctrinæ atque sapientiæ, et per nimiam simplicitatem propemodum stultitie vicini sunt. Quando autem habuerimus pacem, et non intellexerimus vel bona, vel speciosa pacis, sed luxuriæ nos et otio et voluptatibus dederimus, tunc conquiescent, sive conticescent bona pacis, et auferentur a

nobis propter iram furoris Domini, et implebitur illud quod scriptum est : « Cum dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, » I Thess. v, 3, quo veniente, omnia conticescent.

« Dereliquit quasi leo umbraculum » sive « cubile summ » ut et verius est, « tabernaculum, » hoc enim succno (эдд) Hebraicum sonat, « quia facta est terra eorum in desolationem » vel « invia a facie iræ columbæ, » sive « a facie gladii magni et a facie iræ furoris Domini. » Jerem. xxv. 38. Dominus de quo supra dixerat : « De excelso rugiet et de habitaculo sancto suo dabit vocem suam, et rugiens rugiet super decorem suum, » ipse relinquet tabernaculum suum, de quo scriptum est : « Factus est in pace, » sive « in Salem locus ejus, et habitatio ejus in Sion ; » Psalm. LXXV, 2; ipse relinquet sedem suam, et complebit and per cumdem hunc Prophetam locutus est : « Dimisi domum meam, dereliqui hæreditatem meam. » Jerem. xu. 7. Reliquit autem quasi leo cubile suum, ut omnes bestiæ vastandi terram ejus habent potestatem. Leone enim custode et præside, nullus ad eamdem audet accedere. « Facta est, » inquit, « terra eorum, » hand dubium quin vel populi Judæorum, vel certe

devant la colère d'une colombe. » On ne s'étonnera pas de ce nom de colombe du Seigneur donné à Nabuchodonosor après lui avoir vu déià donner celui de serviteur du Seigneur. Au lieu de cela, les Septante ont mis grande épée. Par cette colombe nous pourrions aussi entendre Jérusalem, irritée et triste d'avoir perdu la tutelle de son lion et de voir sa terre désolée.

« Au commencement du règne de Joachim, fils de Josias roi de Juda, le Seigneur me parla en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : Arrètez-vous sur le seuil de la maison du Seigneur, et vous ferez entendre à toutes les villes de Juda, d'où l'on vient pour adorer dans la maison du Seigneur, tous les discours que je vous ai ordonné de publier devant eux; n'en retranchez pas une parole. Peut-être écouteront-ils et reviendront-ils chacun de sa mauvaise voie; et je me repentirai des maux » ou « je différerai les maux que j'ai résolu de leur faire à cause de la malice de leurs désirs. » Jerem. xxvi, i et segq. Cette prophétie est antérieure à celle qui précède, bien qu'elle ait été faite sous le même roi. La précédente a été faite en la quatrième année du règne de Joachim, fils de Josias roi de Juda, et celle-ci au commencement, comme nous l'apprend le texte même : « Au commencement du règne de Joachim, fils de Josias roi de Juda, le Seigneur m'adressa cette parole. » Il ne faut

universarum gentium, « in desolationem, » et « in invium a facie iræ columbæ, » Non mirabitur columbam Domini intelligi Nabuchodonosor, qui supra eum vocari servum Domini legerit. Pro quo Septuaginta transtulerunt, « gladium magnum, » Licet columbam et in persona Jerusalem possimus accipere, quod irascatur et tristis sit, se leonis sui perdidisse custodiam et terram suam venisse in desolationem.

« In principio regoi Joacim, filii Josim regis Juda, factum est verbum istud a Domino dicens : Hæc dicit Dominus : Sta in atrio domus Domini, et loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorant in domo Domini universos sermones, quos ego mandavi tibi, et loquaris ad eos. Noli subtrahere verbum, si forte audiant, et convertantur unusquisque a via sua mala; et preniteat me mali » sive « quiescam a malo, quod cogito facere eis propter malitias studiorum eorum. » Jerem. xxvi, 1 et seqq. Hæe prophetia superior est priore, licet sub eodem rege sit facta. Illa enim facta est in anno quarto Joscim filii Josiæ regis Juda, hæc autem in principio ejusdem regis, Scriptura diceate : « In principio regis Joacim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud a Domino. » Non igitur (ut sæpe

donc pas, nous en avons déjà fait la remarque, chercher l'ordre chronologique dans les Prophètes, et nous voyons ici, pour deux faits d'un même règne, le plus ancien rapporté le dernier, et le plus récent, le premier.

Jérémie qui va publier la parole du Seigneur doit se tenir debout avec Moïse et le Psalmiste doit lui dire : « Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu. » Psalm. cxxxiv, 2. Il lui est ordonné de s'adresser à toutes les villes de Juda. Les Septante n'ont pas rendu le mot villes, de neur neut-être qu'il ne semblat peu convenable de parler du seuil de la maison du Seigneur à des villes qui n'étaient pas là; mais en parlant an neuple et aux citovens, il s'adressait en quelque sorte aux cités elles-mêmes. C'est avec raison qu'il se tient sur le seuil et dans le vestibule du temple de Dieu, afin qu'en venant prier et adorer le Seigneur, le peuple soit contraint d'entendre les discours du Prophète. « N'en retranchez pas un mot, » quelque triste qu'il soit, et dussiez-vous soulever contre vous la fureur de de votre auditoire, n'en dites pas moins ce que vous avez recu l'ordre de dire; ce n'est pas la persécution de ceux que vous irriterez contre vous, mais la désobéissance aux ordres de Dieu que vous devez craindre. « Peut-être écouterontils et se convertiront-ils. » Ce mot de doute,

jam diximus) in Prophetis historiæ ordo texendus est, cum in præsentiarum sub eodem rege priora postea, et nosteriora ante dicantur.

Qui autem verbum dicturus est Domini, debet stare cum Moyse, Deut. v, et audire cum Psalmista : « Qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri. » Psalm, Cxxxiv, 2. Et præcipitur illi utloquatur ad omnes civitates Juda; licet « civitates » LXX non transtulerint, ne indecorum forte videretur, in atrio domus Domini loqui ad urbes quæ coram non erant; sed quando ad populum et ad cives loquitur, ipsis civitatibus loquitur. Pulchre autem stat in alrio atque vestibulo Templi Domini, ut per occasionem orationis Domini, et adorandi eum, sermones Prophetæ audire cogantur. « Noli, » inquit, « subtrahere verhum: » licet triste sit, licet adversum te audientium rabies concitetur, tamen dicito quod tibi imperatum est, non formidans persecutiones eorum qui adversum te concitandi sunt, sed Domini jubentis imperium. « Si forsitan, » inquit, « audiant, et convertantur. » Verbum ambiguum, « forsitan, » majestati Domini non potest convenire, sed nostro loquitur affectu, ut liberum homini servetur arbitrium, ne ex præscientia ejus, qu'en raison de la prescience divine il ne soit pas dans la nécessité de faire ou de ne pas faire. arriver, cela ne fait pas qu'elle arrive; mais parce qu'une chose doit arriver, Dieu le sait, à cause de sa prescience de l'avenir. Jérémie nous maux, pourvu que le peuple fasse pénitence, Dieu se repentira à son tour des châtiments dont des biens, si le peuple se montre négligent, il changera de dessein et enverra des maux à la place des biens. Il v a quelque chose de semblable dansl'Evangile : « J'enverrai mon fils et peutêtre qu'ils le craindront » Luc. xx, 13. En tout lui encore qui dit ici : « Peut-être écouteront-ils et retourneront-ils chacun de sa mauvaise voie, » en sorte que, lorsqu'ils se seront convertis, ie me pas le mal que j'avais résolu de leur faire. J'avais résolu de les frapper à cause de la malice de leurs désirs; s'ils abandonnent les désirs, je changerai à mon tour de résolution. Lisons à ce propos l'histoire de Jonas et celle de Ninive.

quasi necessitate vel facere quid, vel non facere cogatur. Non enim ex eo quod Deus scit futurum aliquid, ideirco futurum est : sed quia futurum est. Deus novit, quasi præscius futurorum. Et tamen sciendum, juxta hunc eumdem Jeremiam, et si mala prædixerit Dominus, et egerit populus pænitentiam, quod et ipse acturus sit pœnitentiam super his, quæ facere comminatus est; et si prospera pollicitus fuerit et egerit populus negligenter, mutet Deus sententiam et pro bonis mala inferat. Tale quid et illud in Evangelio est : « Mittam filium meum, forsitan verebantur enm. » Luc. xx, 13. Quod utique ex persona Dei omnipotentis dicitur. Denique et in præsenti ait : « Si forte audiant, et convertantur unusquisque a via sua mala; » ut cum illi conversi fuerint, et meæ sententiæ me pæniteat, et non faciam, quod eis facere cogito. Cogito autem facere propter malitias studiorum illorum, quæ si fuerint immutatæ, et mea sententia commutabitur. Legamus historiam Jonæ et Ninive.

« Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, et ambuletis in lege mea, quam dedi vobis, ut audiatis sermones servorum meorum Pro- savit religio Silo, nec postea ibi sunt celebrata sacri-

peut-être, ne convient pas à la majeste de Dieu, Si vous ne m'écoutez pas de manière à marcher mais il le prononce par amour pour nous, pour dans la loi que je vous ai donnée et à entendre laisser à l'homme tout son libre arbitre, et afin les paroles de mes serviteurs les prophètes que j'ai envoyés vers vous, me levant dans la nuit et les dirigeant, et vous n'avez pas entendu ; je ren-Et en effet de ce que Dieu sait qu'une chose doit drai cette maison comme Silo et le livrerai cette ville en malédiction à toutes les nations de la terre. » Jerem. xxvi, 5 et segg. Il est donc en notre pouvoir d'agir ou de ne pas agir de telle maenseigne donc que, bien que Dieu ait prédit des nière, à la condition toutefois de rapporter toute bonne œuvre que nous voulons, desirons et accomplissons, à la grâce de Dieu qui, nous dit il avait fait la menace; et quoiqu'il ait promis l'Apôtre, nous a donné la volonté et le pouvoir de faire. Philipp. u. S'il suffisait, comme l'insinue une hérésie inepte, de marcher dans la loi qui nous a été donnée par Moise une bonne fois pour toutes, Dieu ajouterait-il: « De manière à écouter les paroles de mes serviteurs les Prophètes? » cela, c'est Dieu tout-puissant qui parie, et c'est Ceux-ci ont été envoyés après la loi, non pas une fois mais fréquemment, non pas à loisir et en toute confiance, mais toujours et avec sollicitude. « Je vous ai envoyé mes serviteurs les Prorepente de mon dessein et que je ne leur fasse, phètes chaque jour, je me suis levé la nuit » pour les envoyer; si vous refusez de les écouter. je rendrai cette maison, c'est-à-dire le temple de Dieu, comme Silo, où fut le tabernacle. Le temple détruit, il en résultera qu'elle sera maudite par toutes les nations. De même qu'après l'édification «Et tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur : du temple dans l'aire d'Orna et sur le mont Moria.

et dirigens, et non audistis ; dabo domum istam sicut Silo, et urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.» Jerem. xxvi, 4 et segg. In nostra ergo positum est potestate vel facere quid, vel non facere, ita dumtaxat ut quidquid boni operis volumus, appetimus, explemus, ad Dei gratiam referamus, qui juxta Apostolum dedit nobis et velle et perficere. Phil. II. Sin autem sufficit semel ambulare in lege, quæ nobis data est per Moysen, ut stulta hæresis suspicatur, quomodo addidit : « Ut audiatis sermones servorum meorum Prophetarum?» Qui utique post legem missi sunt, et non semel, sed frequenter, nec otiose et a securo, sed semper et a sollicito. « Misi, » inquit, « ad vos servos meos Prophetas quotidie, et de nocte consurgens; » quos si audire nolueritis, dabo domum istam, hoc est, templum Dei sicut Silo, ubi fuit tabernaculum. Cumque templum destructum fuerit, consequenter et civitas erit in maledictionem cunetis gentibus terræ. Sicut autem exstructo templo in area Ornæ et in monte « Moria, »hoc est, « visionis, » in quo Abraham filium suum Isaac obtulisse narratur, cesphetarum, quos ego misi ad vos, de nocte consurgens, ficia ; sic exstructa Ecclesia, et spiritualibus in ea